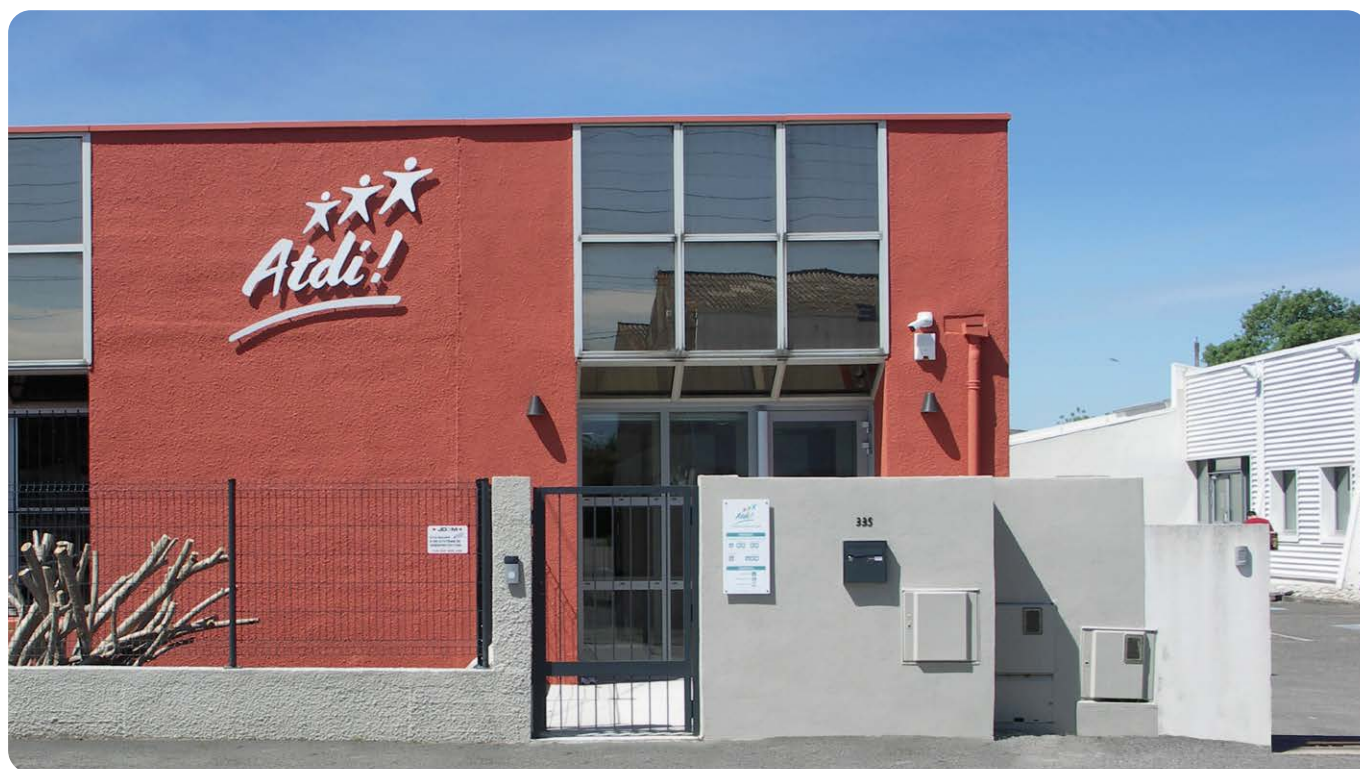




L'Atdi est une association familiale créée en 1974.

*L'adresse des bureaux est :
335 Boulevard Gay Lussac à Carcassonne*



Les missions de l'Atdi :
*Assister, protéger, représenter, accompagner
les personnes vulnérables et les personnes
en situation de handicap.*



L'Atdi s'assure :

- du respect de la personne
- de la défense de ses droits
- de l'exercice de sa citoyenneté.

La citoyenneté c'est pouvoir s'exprimer en toute liberté, donner son avis, participer à la vie collective.



L'Atdi gère plusieurs services.

Le service mandataire judiciaire est le plus important.

Il est spécialisé dans l'exercice des mesures de protection :

- curatelle
- tutelle
- sauvegarde de justice.

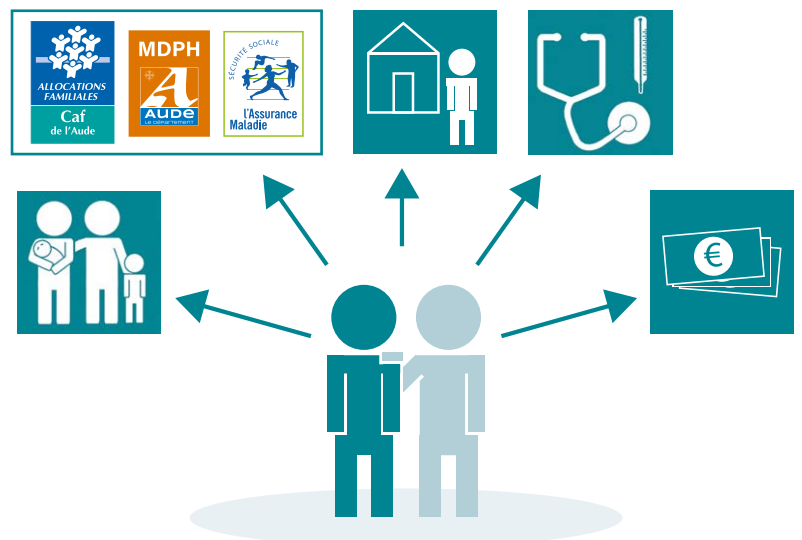
C'est le Juge des Tutelles qui demande à l'Atdi de protéger la personne.

Les professionnels de l'Atdi sont au service de la personne protégée.



Les professionnels de l'Atdi travaillent pour la personne protégée avec :

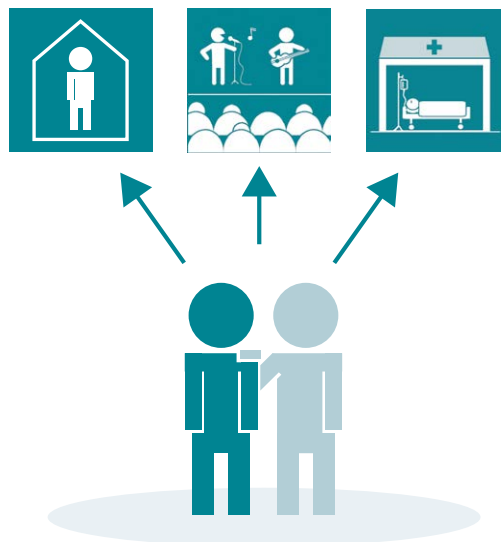
- la famille
- la MDPH, la CAF, la CPAM
- les établissements d'accueil
- les professionnels de santé
- les banques



L'Atdi gère aussi le service d'emplois familiaux.

Ce service propose un accompagnement pour employer une personne qui vous aide :

- pour votre maintien à domicile*
- pour vos sorties et vos loisirs*
- en cas d'hospitalisation*



L'Atdi gère aussi le service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux.

Le tuteur familial est un membre de la famille ou un ami.

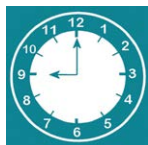
Ce service aide et conseille le tuteur familial dans les démarches qu'il doit faire.



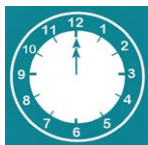
HORAIRES

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi

Le matin ouvert

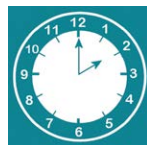


9 h.

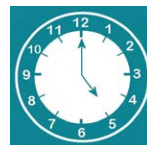


12 h.

L'après-midi ouvert



14 h.



17 h.

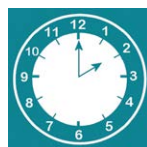
Le mardi :

Le matin fermé

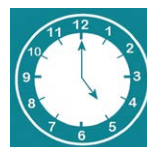


Le mardi :

L'après-midi ouvert



14 h.



17 h.

NOUS CONTACTER



04.68.47.38.26



contact@atdi.asso.fr



www.atdi-aude.fr



L'ATDI est une association membre de



Unapei

Reconnue d'utilité publique